

Le récit

un outil au service des urbanistes ?

JEAN-CHRISTOPHE CHADANSON

Lancer une opération d'aménagement, informer de la réalisation d'une ligne de tramway, réaménager un équipement public : comment les projets urbains sont-ils expliqués et portés à la connaissance de tous ? Généralement, les sites internet des collectivités locales donnent à voir des éléments de diagnostic et d'enjeu, notamment dans le cas de projets faisant l'objet d'une enquête publique. Mais, en amont de cette communication « grand public » de la part des institutions, la construction d'un récit peut être un véritable outil de travail pour l'urbaniste dans l'élaboration d'un projet. Quels sont les intérêts de cet outil ? Existe-t-il des risques à le mobiliser ? Et tout d'abord, qu'est-ce qu'un récit ?

Qu'est qu'un récit ?

Le récit est une histoire fabriquée que l'on raconte. Elle est composée d'événements réels ou fictifs qui se succèdent et se déroulent généralement dans le passé. Pour faire un récit, il faut suivre plusieurs étapes avec tout d'abord une situation initiale, puis un élément déclencheur (ou perturbateur), un déroulement (ou péripéties) pour finir avec un dénouement et une situation finale. Il existe divers types de récits, du récit d'aventure au récit

policier en passant par le récit fantastique, le récit de science-fiction, le récit psychologique, le récit historique ou encore le récit d'amour. Ils ne répondent pas aux mêmes finalités, entre la résolution d'une énigme, la description d'autres manières de vivre ou de penser ou la réincarnation d'une réalité passée que l'on fait revivre.

Les types de récits possibles en urbanisme

Le mérite général du récit est de mettre en lien une histoire, un diagnostic et un projet. Raconter un récit produit une cohérence entre ces éléments. Il peut alors emprunter à la forme policière le principe d'une enquête qui cherche à identifier un coupable ou le responsable d'une situation qu'il faut résoudre, comme la perte de biodiversité liée à une urbanisation trop importante.

Le récit est utilisable pour rendre crédible une solution, un aménagement en se plaçant du point de vue d'un usager type ou d'un groupe de personnes dont on décrit le parcours de vie, la manière de se déplacer, la façon d'habiter son logement et finalement la manière dont le projet réalisé répond à une attente.

Le récit peut également être mobilisé lorsqu'il s'agit de « fictionner » autrement dit, de raconter en se projetant dans des futurs possibles, vraisemblables (ou pas). Cela offre la liberté de recourir à l'imaginaire sans se poser dès le départ la question de la faisabilité.

Les forces du récit

L'une des forces les plus originales du récit est de pouvoir faire exister des sujets. Il peut personnifier des éléments comme dans le cas de la démarche dite du parlement de Loire, où la Loire a été transformée en un personnage capable de s'exprimer.

Pilotée par Camille de Toledo, une commission d'information pour la création d'un parlement de Loire a ainsi organisé à l'automne 2019 un ensemble d'entretiens auprès de différents personnes qualifiées (usagers de la Loire, juristes, philosophes et anthropologues, écologues, biologistes). Il s'agissait alors d'inventer et de reconstituer tous les acteurs de la faune et de la flore qui pourraient composer un parlement de la Loire pour défendre son point de vue face aux attaques des professionnels en charge de son aménagement et de sa



gestion. Autrement dit, la Loire est devenue un personnage qui s'exprime et qui défend ses intérêts face aux humains et tente ainsi de faire reconnaître sa personnalité juridique. Elle est personnifiée grâce au récit rédigé par Camille de Toledo afin d'articuler toutes ces paroles.

Le deuxième intérêt est la liberté que le récit permet de prendre avec la temporalité. Il est possible de raconter au présent une histoire passée, de refaire vivre un événement marquant dans un territoire. Le récit peut aussi rendre crédible une situation future. Il propose une solution, une réalisation opérationnelle décrite comme l'aboutissement d'une histoire dont le diagnostic est souvent l'élément déclencheur.

La troisième force d'un récit est de faire appel à nos émotions ce qui facilite l'adhésion à un projet.

Les faiblesses du récit

La faiblesse de cet outil est le revers de ses qualités. Mal utilisé, il peut inventer des situations ou proposer des solutions infaisables ou dangereuses. Il peut également donner un semblant de cohérence entre des constats, des enjeux et des solutions qui pourtant ne

répondent à aucune logique et qui ne résisterait pas à l'épreuve d'une analyse approfondie.

Utiliser le récit nécessite au préalable de définir qui est légitime pour le produire. Dans le cas d'un urbaniste qui intervient sur un secteur donné, il est nécessaire qu'il sache s'il existe des narrations pré-existantes à intégrer et à synthétiser telles que des « communications politiques et urbaines, stratifications d'histoires portées par les habitants et les acteurs associatifs, rumeurs, relectures actives et militantes, récits de vies et de voisinages, analyses et supputations à partir de multiples indices semés par le projet urbain, etc.¹ »

Enfin, dans le récit, le choix des mots a une importance. Il faut veiller à ne pas utiliser un vocabulaire qui enferme ou, à l'inverse, sémantiquement trop ouvert. Les mots « neutres » que chacun pourra comprendre sans projeter des réalités trop différentes, sont à privilégier.

1 | C. Robinson, « Que peut un récit pour un projet urbain ? Point de vue d'un écrivain sur les potentiels du récit en urbanisme », *Carnet du POLAU* #2, 2017, p. 15.

Pour conclure

Le récit constitue un outil intéressant pour les urbanistes même s'il est difficile à maîtriser. Il est intéressant parce qu'il facilite l'adhésion des citoyens par le recours à l'émotion, il permet de revivre une situation passée ou d'anticiper un futur et il autorise la personnification d'éléments de nature par exemple. Mais le récit peut être manipulateur, formulé par des acteurs non légitimes et s'avérer trop imprécis. Ainsi, le récit mérite d'être pensé et mobilisé avec mesure et lucidité afin de ne pas créer trop d'écart entre sa proposition et les réalisations opérationnelles existantes et à venir. —

POUR ALLER PLUS LOIN

- G. Genette, *Nouveau discours du récit*, Seuil (coll. « Poétique »), 1983.
- C. de Toledo, *Le fleuve qui voulait écrire, les auditions du parlement de Loire*, Manuelle éditions, Les liens qui libèrent, 2021.

